



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Les bonnes nouvelles du budget

Le réseau des conseils régionaux de l'environnement s'agrandit et la protection de la biodiversité est prise au sérieux !

Montréal, 22 mars 2023 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) se réjouit de la création d'un dix-septième conseil régional de l'environnement pour les Îles-de-la-Madeleine, annoncée dans le cadre du budget, dévoilé par le ministre Girard ce mardi. Le budget du Québec confirme par ailleurs un montant de 4,6 millions de dollars sur cinq ans pour développer l'action communautaire en environnement en rehaussant le Programme de soutien à la mission des organismes environnementaux.

Autre point positif, les engagements pris en décembre dernier lors de la 15e Conférence des Parties sur la biodiversité (CdP-15) pour contrer le déclin de la biodiversité se concrétisent dans le budget. Le financement du Fonds bleu et la mise en œuvre du Plan nature 2030 totalisent des investissements de 943 millions de dollars sur cinq ans. Ces sommes serviront notamment à la création de nouvelles aires protégées et à agir contre les menaces qui pèsent sur la diversité biologique.

Le RNCREQ accueille positivement la hausse de revenus de 1,4 milliard de dollars attribuables au marché du carbone qui sera octroyé à la mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030). Il faudra toutefois attendre la mise à jour annuelle du Plan de mise en œuvre 2023-2028 (PMO) du PEV 2030 pour connaître l'utilisation de ces nouveaux fonds.

Cependant, certaines annonces budgétaires sont décevantes. Les sommes destinées à la mise en œuvre de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire sont loin de couvrir les besoins identifiés ni les ambitions de la Politique. Quant au transport collectif, il demeure le parent pauvre au chapitre des mesures structurantes qui ont un véritable impact sur la réduction des émissions de GES – et sur le portefeuille des Québécois et Québécoises. Certes, le montant d'urgence injecté évite le pire, mais le déficit structurel se poursuit. On attend de la ministre des Transports des actions cohérentes avec la Politique de mobilité durable, et la balle est dans son camp. Le transport actif et le financement des déplacements interurbains sont d'ailleurs les grands oubliés.

Enfin, le RNCREQ est aussi très déçu quant au renouvellement du soutien à la mission des CRE par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. En effet, les montants annoncés dans le budget demeurent les mêmes que ceux de l'entente signée il y a cinq ans qui arrive à échéance dans quelques jours. Or, les conseils régionaux de l'environnement sont les alliés du ministère pour la concertation et la mobilisation des intervenants et décideurs dans toutes les régions. Ils sont en outre de plus en plus sollicités pour leur expertise et leur capacité d'informer et d'accompagner le milieu municipal et les acteurs régionaux. Le RNCREQ tend donc la main au gouvernement : trouvons ensemble rapidement des solutions qui assureront le maintien et le développement de ce réseau incontournable présent sur tout le territoire.

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec et visent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Depuis plusieurs années, les CRE mobilisent les acteurs régionaux pour faire avancer la réflexion, développer les connaissances, favoriser le maillage et la concertation autour d'enjeux environnementaux et climatiques, dans le but d'encourager et faciliter le passage à l'action.

Renseignements

Nicolas Valente, chargé des communications

514 861-7022 poste 3524

nicolas.valente@rncreq.org